



GREEN
CLIMATE
FUND



Programme Continental d'Investissement dans le secteur de l'Eau (PIA)

Projet de Préparation GCF Multi-pays de l'Union Africaine pour l'Accélération des Investissement en Eau Résiliente au Changement Climatique en Afrique

(AU AIP Multi-Country GCF Readiness Project)

Termes de référence: Consultant National chargé de l'évaluation des besoins en matière de préparation au Fond Vert pour le Climat (GCF) en République du Congo

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le 6 septembre 2023, les chefs d'État et de gouvernement africains se sont engagés à soutenir la mise en œuvre du Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique (PIA), dans le cadre de la [Déclaration de Nairobi sur le changement climatique](#).

L'Afrique est très vulnérable au changement climatique, qui devrait avoir un impact sur l'eau en raison de l'augmentation des sécheresses et des inondations, de la rareté de l'eau et des maladies transmises par l'eau. Malgré cette vulnérabilité prononcée, de nombreux pays africains n'ont qu'une capacité limitée d'accès au financement climatique pour des investissements stratégiques dans le domaine de l'eau.

L'accès au financement climatique pour la sécurité de l'eau en Afrique est essentiel pour réaliser la stratégie et le plan d'action de l'Union africaine (UA) sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032), qui reconnaît la nécessité de renforcer les systèmes d'eau résilients au climat dans le cadre de l'axe 2: Adopter des voies vers un développement transformateur résilient au climat.

Le Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique (PIA) soutient la mise en œuvre de la Stratégie de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient. Le PIA a été adopté lors de la 34e session ordinaire de la Conférence du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA le 7 février 2021, dans le cadre du Plan d'action prioritaire 2 du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). La [Stratégie de l'UA sur le changement climatique et le développement résilient \(2022-2032\)](#) reconnaît le PIA comme une initiative phare pour la transformation des systèmes d'eau.

On estime qu'il faut investir au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici à 2030 pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 6 relatifs à l'eau et à l'assainissement. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards de dollars sont investis chaque année.

Le PIA vise à combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau en mobilisant au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici 2030 et en créant cinq millions d'emplois dans le cadre de la Vision africaine de l'eau 2025 et des objectifs des OMD liés à l'eau en 2030. Le PIA comprend cinq piliers qui visent à contribuer à la réduction du déficit d'investissement dans l'eau à travers l'Afrique, à savoir:

- 1. Panel international de haut niveau de l'UA-AIP sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique** - Le [Panel international de haut niveau sur les investissements dans l'eau pour l'Afrique](#) créé en 2022, comprenant chefs d'État et leaders mondiaux. A lancé en 2023 le rapport "Africa's Rising Investment Tide" et un plan d'action visant à mobiliser 30 milliards USD/an supplémentaires d'ici 2030.
- 2. Fiche d'évaluation des investissements dans l'eau du PIA-PIDA** - Outil de suivi des investissements dans l'eau adopté par l'AUDA-NEPAD en février 2022. Permet le suivi des progrès et l'identification des obstacles. Piloté dans 10 pays en 2023 avant déploiement continental.
- 3. Programmes régionaux et nationaux d'investissement dans l'eau** - Le PIA appuie les États membres à développer des programmes nationaux pour combler le déficit d'investissement, renforcer les capacités institutionnelles et améliorer les infrastructures hydriques face au changement climatique..
- 4. PIA Facilité internationale d'investissement mixte** - Initiative en évaluation pour mobiliser diverses sources de financement (APD, fonds souverains, investisseurs privés, financements climatiques) afin de réduire les risques des investissements prioritaires dans l'eau.
- 5. Égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles dans l'investissement dans l'eau** - Programme développant des outils pour l'égalité des genres dans les investissements hydriques. Piloté dans 5 pays (2020-2024) avec extension prévue à d'autres pays africains.

2. CONTEXTE DU PROGRAMME DE PRÉPARATION MULTI-PAYS DE L'UNION AFRICAINE (AU AIP MULTI-COUNTRY GCF READINESS PROJECT)

2.1. Cadre d'intervention

Ce mandat vise à opérationnaliser le Programme d'Investissement dans l'Eau (PIE) en République du Congo, en utilisant le Tableau de Bord AIP-PIDA pour catalyser les réformes sectorielles et mobiliser les investissements. Le PIE s'alignera sur les cadres nationaux (CDN, PNA, stratégies eau-climat) et exploitera les mécanismes de financement disponibles (GCF Readiness/SAP, BAD, BOAD, Fonds d'Adaptation) pour développer un portefeuille de projets bancables et résilients au climat.

2.2. Le Projet Multi-pays

La République Du Congo fait partie des quinze (15) pays bénéficiaires de la première phase du Projet « Appui à la Préparation au GCF du Programme Multi-Pays de la Commission de l'Union Africaine pour Accélérer le Programme d'Investissement dans l'Eau (AU AIP Multicounty GCF Readiness Project) ». Financé par le Fonds Vert pour le Climat (GCF) à hauteur de 6 164 053 Dollar US. Le projet est exécuté par la Commission de l'Union Africaine via le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) en Afrique Australe (GWPSA) et l'Unité de Coordination du GWP en Afrique (UC-GWP Afrique).

2.3. Objectifs et axes d'intervention

Le projet vise à renforcer les capacités nationales en planification des investissements hydriques et préparation de projets climatiques, à travers quatre axes stratégiques:

- **Capacitation institutionnelle:** Renforcer l'accès direct aux financements climatiques, notamment du GCF, pour les actions eau-climat;
- **Cadres stratégiques:** Développer des programmes d'investissement dans l'eau résilients au changement climatique;
- **Développement de projets:** Élaborer des notes conceptuelles pour faire avancer les initiatives nationales;
- **Plateforme de connaissances:** Établir un mécanisme continental de partage d'expériences et de facilitation des investissements pour la sécurité hydrique en Afrique.

3. OBJECTIF DE LA MISSION

3.1. Objectif général:

Au terme de la mission, la République du Congo dispose d'une vision priorisée, validée et opérationnelle de ses besoins de préparation (Readiness) au GCF, se traduisant par des capacités accrues de l'AND et des parties prenantes à programmer et mobiliser des financements, et par un pipeline de projets mieux préparée et alignée aux stratégies nationales.

3.2. Objectifs spécifiques

- i. Gouvernance et coordination renforcées: les rôles, responsabilités et processus de coordination de l'AND avec les ministères, EE/EAD et partenaires sont clarifiés, formalisés et effectivement appliqués.
- ii. Cadre de priorisation opérationnel: un cadre national de priorisation des besoins Readiness, avec critères partagés, est adopté et utilisé pour orienter un plan d'action budgété, séquencé et assigné.
- iii. Qualité et maturité de la pipeline améliorées: les idées de projets existantes sont rehaussées pour répondre aux exigences GCF (théorie du changement, ESS, genre, risques), et de nouvelles idées alignées émergent.
- iv. Capacités de suivi, rapportage et apprentissage accrues: des modalités communes de SEA et SRV du financement climatique sont définies et utilisées pour piloter la mise en œuvre du plan d'action Readiness.
- v. Appropriation et inclusion renforcées: les priorités Readiness sont validées par un éventail représentatif d'acteurs, avec une intégration tangible du genre et de l'inclusion sociale dans les priorités et le pipeline.
- vi. Partenariats et apprentissages structurés: des mécanismes d'échanges (pair-à-pair, Sud-Sud) sont identifiés et enclenchés pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action et la maturation du pipeline.

4. PORTÉE DE LA MISSION

4.1. Tâches principales

Démarrage et cadrage

- Produire un rapport de démarrage (méthodologie, plan de travail, calendrier détaillé, matrice des risques/hypothèses, plan d'engagement des parties prenantes, approche genre/inclusion);
- Définir les critères de priorisation et le cadre d'évaluation alignés au RRMF et à la Stratégie Readiness 2024-2027;
- Analyse documentaire;
- Revue des CDN/NDC, PNACC, stratégies à long terme, politiques sectorielles, mandats institutionnels, initiatives Readiness passées, documents de programmation GCF, et études pertinentes.

Collecte et analyse de données

- Élaborer/adapter des guides d'entretien et questionnaires alignés aux questions directrices du GCF;
- Mener des entretiens semi-directifs, groupes de discussion et consultations avec: AND, ministères sectoriels, collectivités territoriales, société civile/OSC, secteur privé, partenaires techniques et financiers, EE/EAD et acteurs infranationaux;
- Produire: (i) cartographie des parties prenantes (intérêt/influence/mandat), (ii) matrice des lacunes (institutionnelles, techniques, capacités, coordination), (iii) analyse des systèmes SEA/SRV et du suivi du financement climatique, (iv) analyse des options de coopération Sud-Sud/échanges pairs-à-pairs.

Priorisation et formulation

- Appliquer les critères de priorisation (alignement GCF, impact potentiel, faisabilité technique/institutionnelle, maturité, risques, ESS/genre, potentiel de cofinancement);
- Élaborer un plan d'action Readiness (objectifs, résultats, activités, responsabilités, coûts estimatifs, calendrier, indicateurs SMART, hypothèses/risques et mesures d'atténuation);
- Développer un portefeuille d'idées de projets 2025-2027 avec brèves fiches de cadrage (problématique, théorie du changement, bénéficiaires, co-bénéfices d'adaptation/atténuation, ESS/genre, gouvernance, pistes de financement/instruments).

Validation et itérations

- Organiser et faciliter au moins un atelier de présentation/priorisation et un atelier de validation;
- Documenter les commentaires, proposer un mécanisme de consensus en cas de désaccord et justifier l'intégration ou non des propositions reçues.

4.2. Exigences transversales

Genre et inclusion sociale: intégration systématique de l'approche sensible au genre et à l'inclusion sociale (contenu et processus), ventilation des participants par sexe/type d'acteur, et alignement aux politiques Genre du GCF et recommandations GWP.

Sauvegardes et conformité: prise en compte des ESS, protection des données, confidentialité, et normes GWP/donneurs.

Qualité et traçabilité: références et sources citées, outils de collecte en annexe, listes de présence/procès-verbaux, journal de décisions et registre des risques.

5. ETAPES DE MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION

Le/la consultant-e élaborera une évaluation des besoins en préparation (Readiness) et un plan d'action priorisé, selon une méthodologie rigoureuse, participative et fondée sur des données probantes. Les détails opérationnels (outils, échantillonnage, calendrier fin, logistique) seront fournis et validés dans le rapport de démarrage.

Etape 1: Lancement et rapport de démarrage (S+2 semaines après démarrage)

Le consultant devra examiner la documentation pertinente du pays pour:

- Collecter et analyser les stratégies et cadres nationaux pertinents en matière de changement climatique (par exemple, CDN, PAN, SLT, Programme-pays du GCF, projets Readiness précédents);
- Examiner les mandats institutionnels, les dispositifs de gouvernance et les mécanismes de coordination liés au financement climatique. Cet examen prendra également en compte l'analyse de l'engagement du pays avec le GCF notamment à travers le programme de Readiness et l'implémentation des propositions de financement;

Étape 2: Collecte et analyse des données (revue documentaire + entretiens/ateliers techniques)

Pour le consultant, cette étape consistera à:

- Cartographier les institutions existantes impliquées dans le financement climatique (AND, ministères sectoriels, EAE, OSC, entités du secteur privé, etc.), leurs rôles et leurs relations.
- À l'aide d'une matrice intérêts/influences, le consultant priorisera ses interventions auprès des parties prenantes à une étape ultérieure;
- Mener des consultations à l'aide d'outils avec ces parties prenantes de manière à recueillir un ensemble d'information sur (A) les besoins en Renforcement des capacités pour la coordination du financement climatique et la mise en place de l'environnement favorable pour les investissements climatiques intégrés pour les autorités nationales désignées (AND) d'une part et, pour les autres parties prenantes, notamment les entités d'exécution (EE), d'autre part. Ce recueil d'information devra ainsi porter:

Pour l'AND, sur:

- La compréhension des stratégies nationales de Changement climatique et la familiarité avec les parties prenantes (analyse, engagement et coordination);
- L'élaboration de cadres stratégiques (CDN, PNACC...), de politiques et instruments, ainsi que de plans d'investissement climatique;
- La capacité de suivi/contrôle/évaluation, ainsi que de communications et gestion des connaissances;
- L'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernance;
- La prise de décision et la mobilisation des ressources;
- Les aptitudes/compétences humaines, ainsi que les Infrastructure/ Equipment;
- Les Applications d'accès direct ainsi que la planification du processus engagé par les entités désignées/nominées;

Pour les EEs et potentiels EADs, sur:

- Les modalités opérationnelles du GCF y compris le processus d'engagement (accréditation);
- Le développement des propositions de projets bancables;
- Le suivi/évaluation;
- L'Evaluation Social et Stratégiques (ESS)

Ensuite, les données à collecter porteront également sur **(B) les besoins en développement de pipelines contribuant au changement de paradigme pour la mise en œuvre des options d'adaptation aux effets des changements climatiques et d'atténuation de ces effets**, afin de:

- Mettre à jour ou d'élaborer le programme pays permettant d'orienter les investissements climatiques;
- Élaborer des notes conceptuelles robustes;
- Améliorer les procédures et systèmes facilitant la mise en œuvre, la gestion financière, le suivi et rapportage des projets/programmes climatiques.

La collecte des données devra également permettre d'apprécier **(C) les besoins en partage de connaissances et apprentissages contribuant à améliorer la coopération régionale et nationale pour la programmation du financement de l'action climatique**, en insistant sur:

- La capacité à capitaliser et ou partager des connaissances afin de combler les limites politiques et adresser une programmation intégrée de l'investissement climatique ainsi que son implémentation;
- Une collaboration Sud/Sud basée sur ses solutions climatiques pour renforcer les partenariats aussi bien au niveau national qu'international.

Les données collectées devront être traduites en informations utiles permettant de clairement distinguer les besoins exprimés par ces parties prenantes ainsi que les lacunes/défis qui freinent/limitent l'engagement du Congo avec le GCF.

L'analyse enfin devra aboutir à la l'évaluation des besoins priorités afin d'établir une base solide pour la formulation d'interventions concrètes et adaptées dans le plan d'action. Le consultant devra ainsi faire preuve de rigueur, d'esprit d'analyse et de compétences en facilitation pour garantir le succès de cette collecte de données et de leur analyse.

Étape 3: Atelier participatif de restitution intermédiaire et co-priorisation

Ici, il sera question pour le consultant de planifier une séance de travail inclusive avec toutes les parties prenantes pertinentes afin présenter les besoins en Readiness initialement identifiés. Lors de cet atelier, le draft de rapport d'évaluation des besoins en Readiness, y compris le plan d'action provisoire sera présenté par le consultant. Les différentes parties prenantes interviendront à travers des travaux de groupes pour confirmer, ou pas, que l'évaluation des besoins en Readiness prend en compte leurs préoccupations et, de ce fait, apporter les ajustements nécessaires. Le consultant facilitera ces interventions pour garantir que toutes les

voix, notamment celles des groupes vulnérables, soient entendues. Le consultant synthétisera ensuite les contributions recueillies et les intégrera dans un rapport avancé d'évaluation des besoins, y compris la planification des interventions. Ici, le consultant s'assura de capitaliser les informations pertinentes relatives à:

- **L'environnement politique et réglementaire favorable**
 - la cohérence et la mise en œuvre des politiques liées au climat, des cadres juridiques et des instruments réglementaires qui soutiennent les investissements climatiques intégrés (par exemple, les cadres de planification des investissements, l'intégration fiscale des risques climatiques, des lignes directrices pour l'action au niveau infranational);
 - les lacunes politiques qui entravent l'engagement du secteur privé et la participation inclusive des groupes vulnérables dans la programmation et l'investissement en matière de financement climatique;

- **La capacité de planification des investissements climatiques et de développement du portefeuille de projets**
 - la capacité du pays à hiérarchiser et à planifier les investissements en cohérence avec les stratégies nationales et les objectifs de programmation du Fonds vert pour le climat (GCF);
 - la qualité et le niveau de préparation des idées de projets, notes conceptuelles ou plans d'investissement en cours d'élaboration;
 - les blocages institutionnels ou les besoins en appui pour renforcer la génération et la conception de projets à grande échelle;

- **Des systèmes de suivi, de rapport, d'apprentissage et d'échange de connaissances**
 - les dispositifs institutionnels et les outils dédiés au Suivi, à l'Évaluation et à l'Apprentissage (SEA), au Suivi, Rapport et Vérification (SRV), ainsi qu'au suivi du financement climatique;
 - les opportunités de renforcer la coopération régionale, les échanges entre pairs et la collaboration Sud-Sud;

Cet exercice participatif devra aboutir à une synthèse des conclusions et formulation des besoins prioritaires en matière de préparation. Le consultant s'assurera ainsi que ces éléments ressortent dans la première mouture d'un rapport qui présentera également:

- Les éléments issus de l'analyse documentaire, des consultations avec les parties prenantes et de l'évaluation de la préparation;

- La priorisation des principales lacunes en matière de préparation et les domaines de renforcement des capacités, en cohérence avec la stratégie de préparation du FVC pour la période 2024-2027;
- Un portefeuille solide d'idée de projet dans le cadre de la programmation et planification du pays avec le GCF (2025-2027) en prenant en compte de tous les besoins en Readiness de toutes les parties prenantes de l'AND
- Une liste d'activités concrètes pour combler les lacunes identifiées et orienter la rédaction de Termes de Référence (TdR) nationaux solides et fondés sur des données probantes, y compris un plan d'action en matière de préparation.

Étape 4: Validation

Un atelier de validation sera organisé afin de s'assurer de l'approbation de toutes les parties prenantes dont le consultant devra s'assurer de la présence.

Le consultant devra ainsi:

- Appuyer le CTN et l'AND dans la préparation et l'organisation de l'atelier de validation, y compris l'élaboration de l'ordre du jour et la préparation des supports de présentation;
- Présenter le projet de rapport d'évaluation des besoins en matière de préparation ainsi que les activités prioritaires proposées, de manière claire et structurée, aux parties prenantes;
- Faciliter des discussions inclusives lors de l'atelier afin de recueillir les retours d'un large éventail d'acteurs, notamment les institutions gouvernementales, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement;
- Documenter tous les commentaires des parties prenantes et intégrer les contributions pertinentes dans la version finale du rapport d'évaluation des besoins en matière de préparation et des recommandations.

6. RÉSULTATS/LIVRABLES ATTENDUS

- 01 rapport de démarrage;
- 01 rapport d'analyse des données sur les besoins en Readiness (sur la base des données primaires et secondaires), sur le plan institutionnel et technique pour le renforcement de la préparation du pays pour accéder au GCF ;

- 01 Plan d'action des besoins en Readiness avec des objectifs, des échéanciers, des responsabilités et des indicateurs clairs pour le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre avec des stratégies de soutien pour accéder au GCF;
- 01 rapport de tout le processus ressortant les leçons apprises et bonnes pratiques

7. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- Diplôme universitaire (Bac + 4/5) dans un domaine pertinent tel que: économie, finance sciences de l'environnement, géographie, hydrologie, Sciences de gestion, études du développement, politiques publiques ou autres domaines connexes,
- Minimum 8 ans d'expérience pertinente au Congo en finance climatique, Readiness GCF, diagnostics institutionnels et facilitation multi-acteurs.
- Connaissance avérée des processus/politiques du GCF (AND, accès direct/accréditation, RRMF, Genre, ESS, Information Disclosure).
- Bonne expérience de travail avec le gouvernement, les agences gouvernementales, les institutions internationales ou privées et le PNE;
- Bonne connaissance des protocoles de la CCNUCC et du processus de négociation sur le changement climatique;
- Expérience de travail sur des projets liés au renforcement des capacités institutionnelles et à l'élaboration de plans d'action;
- Langues: excellente maîtrise du français; anglais souhaité.
- Expertise dans les cadres de sauvegarde environnementale et sociale applicables au financement climatique;
- Bonne compréhension du contexte socio-économique et politique du Congo;
- Sensibilité au genre et à l'inclusion sociale; éthique, intégrité, transparence; absence de conflit d'intérêts; disponibilité sur la période.

8. CALENDRIER, JALONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Durée indicative: 20/04/2026 – 30/06/2026 (30 Expert/Jour).

Livrables	Échéances	Paiement
01 rapport de démarrage	Deux semaines après le démarrage de la mission	20%
01 rapport sur les besoins en Readiness (sur la base des données primaires et secondaires) adossé au plan d'action	29 mai 2026	50%
01 Rapport RNA validé, y compris le plan d'action 01 rapport de tout le processus ressortant les leçons apprises et bonnes pratiques	26 juin 2026	30%

9. COORDINATION

Le Consultant national travaillera sous la supervision du Coordonnateur Technique National du Projet et en étroite collaboration avec le secrétaire de l'AND et les équipes de GWP.

10. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés doivent:

- Envoyer une lettre de motivation datée et signée, indiquant la période de disponibilité du consultant et adressée comme suit:

The Manager GWPSA NPC
Ground Floor, Block A Hatfield Gardens
333 Grosvenor Street Hatfield, Pretoria

- Veuillez soumettre un CV détaillé, mettant en évidence votre expérience pertinente et incluant trois (3) références professionnelles, à l'adresse gwsaprocmurement@gwp.org avant la date limite du **6 avril 2026** à 23h59 (heure locale d'Afrique du Sud).
- Adressez leurs questions directement à bianra.msocrates@gwpcnaf.org

NB: concernant la retenue à la source: GWPSA NPC Ltd (la société) est tenue, en vertu de l'article 58 de la loi sur l'impôt sur le revenu du Botswana CAP 52:01 (loi), de prélever une retenue à la source au taux par défaut de 15 % conformément à la convention visant à éviter la double imposition (DTAA) applicable à tout autre pays. L'impôt ainsi prélevé sera versé au Botswana Unified Revenue Service (BURS) et la société délivrera au bénéficiaire/contractant les certificats fiscaux du BURS, qui pourront, en fonction de la législation fiscale du pays de résidence du contractant, être utilisés pour demander des crédits d'impôt étrangers.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.